

1^{ER} JUIN 2021, LA CONVENTION21 DEVIENT LE GRAND DÉFI DES ENTREPRISES POUR LA PLANÈTE

Le Grand Défi poursuit l'objectif de mobiliser les entreprises pour le climat et la biodiversité. Pour l'atteindre, 150 entreprises tirées au sort formuleront 100 propositions d'actions prioritaires pour décarboner l'économie, régénérer la biosphère et permettre à la France de tenir ses engagements.

Paris, le 1^{er} juin 2021 – Actives dans tous les secteurs et présentes sur tous les territoires, les entreprises constituent un maillon essentiel dans la lutte contre le dérèglement climatique et le recul de la biodiversité. À ce titre, il est important qu'elles puissent contribuer au débat national sur ces enjeux et apporter des réponses convergentes, à la mesure du défi climatique et du vivant. Profitant de la dynamique amorcée par les accords de Paris et portée par l'urgence de la transition vers une économie compatible avec les limites de la biosphère, le processus du Grand Défi conduira à formuler 100 propositions d'actions prioritaires. Lancée à l'écart de tout parti politique ou de tout mouvement d'influence, l'initiative du Grand Défi procède d'une intention citoyenne et d'une démarche inclusive. Il se fixe pour mission de concilier l'intérêt général et celui des entreprises. Sa légitimité et sa réussite exigent le respect de principes fondateurs dont le Comité éthique et scientifique sera garant.

Virginie Raisson-Victor, co-initiatrice du Grand Défi, précise : « *Nous nous réjouissons de voir que les initiatives dans le monde entrepreneurial se multiplient et témoignent d'une prise de conscience et d'un désir d'engagement accru de la part de l'ensemble des acteurs de la société. Notre souhait est de fédérer ces énergies pour en optimiser l'impact et apporter des propositions d'actions à la mesure du défi environnemental. C'est cette ambition que porte le nouveau nom de notre initiative.* »

UN NOUVEAU CALENDRIER : **de septembre 2021 à juin 2022**

Pour atteindre ses objectifs, Le Grand Défi propose un processus inédit en trois phases :

- 1. La Grande Consultation** (septembre - décembre 2021) : en s'appuyant sur un outil d'intelligence collective dédié, les parties prenantes de l'entreprises associées au Grand Défi formulent leurs questions, préoccupations et propositions.
- 2. La Grande Délibération** (janvier - mai 2022) : 150 sociétés de droit français sont tirées au sort pour refléter la diversité du tissu économique national. Leurs représentants, répartis en trois collèges (salariés, dirigeants et investisseurs) et mandatés par les acteurs de la consultation, ont pour mission de formuler 100 propositions d'actions prioritaires pour accélérer la transition de l'économie et mettre en place un modèle durable pour tous. Au fil des sessions réunies à Paris et en région, ils auditionnent scientifiques, experts, représentants institutionnels ou d'autres parties prenantes pour éclairer leurs travaux d'intelligence collective.
- 3. La Grande Diffusion** (à partir de juin 2022) : les propositions adoptées par les 150 acteurs du Grand Défi sont diffusées par les organisations partenaires du Grand Défi, aux nouveaux gouvernement et Assemblée, aux institutions académiques et sur un centre de ressources collaboratif dédié à la transformation des entreprises.

UNE INITIATIVE DÉJÀ LARGEMENT SOUTENUE

Depuis l'annonce de son lancement en décembre 2020, le Grand Défi (ex Convention21) a fédéré une importante communauté de personnalités, réseaux d'entreprises, associations, institutions, mais aussi de professionnels bénévoles et de citoyens. Essentielle dans la diffusion et l'appropriation des propositions issues des travaux des 150 tirés au sort, cette communauté renforce la double portée environnementale et citoyenne du Grand Défi.

Parmi les partenaires du Grand Défi, on peut citer : C3D, CJD, Epe, ORSE, Finance For Tomorrow, French Impact, Comité 21, Bcorp, La Fresque du Climat, Time for The Planet, Alumni for the planet, Pour un réveil écologique...

Le 1^{er} juin, Johanna Rolland, maire de Nantes métropole a également annoncé son soutien au Grand Défi dont une des six sessions se déroulera dans la métropole ligérienne.

« Plus de cinq ans après l'accord de Paris, la France ne parvient toujours pas à tenir ses engagements climatiques. Au temps de la prise de conscience doit succéder celui de l'action efficace. Dans cette perspective, les entreprises ont un rôle décisif à jouer. Aucune transition majeure ne pourra se faire sans elles. »

Jérôme Cohen, co-fondateur du Grand Défi.



Le Grand Défi est porté par **Virginie Raison**, prospectiviste, cofondatrice du Lépac, laboratoire indépendant de recherche en géopolitique et prospective et Présidente du GIEC des Pays de la Loire, et **Jérôme Cohen**, Fondateur d'ENGAGE, dont la mission est d'aider les citoyens et les entreprises à se saisir des grands défis du XXI^e siècle.

Contact presse

Marie-Caroline Saro
media@legranddefi.org - 06 70 61 91 59

Plus d'informations sur notre site [Le Grand Défi](#)

